



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un Peuple-Un but-Une Foi
Ministère de l'Environnement et du Développement Durable
Direction des Aires Marines Communautaires Protégées
Aire Marine Protégée d'Abéné
Tel (00221)33.992.71.71

RAPPORT D'ACTIVITES MENSUEL de Mars 2016

Le conservateur

Cdt Mamadou SIDIBE

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I. PARTIE ADMINISTRATIVE	3
1.1 Situation du personnel	3
1.2 Activités administratives	4
II. GOUVERNANCE	5
III. SENSIBILISATION/EDUCATION/FORMATION.....	5
IV. SURVEILLANCE ET SUIVI ECOLOGIQUE	6
4.1 PATROUILLES	6
4.2 SUIVI- ECOLOGIQUE	6
4.2.1 SUIVI DES OISEAUX	6
4.2.2 SUIVI DES POISSONS	8
4.2.3 SUIVI DE LA FLORE	8
4.2.4 ACTIVITES ECO TOURISTIQUES	8
CONCLUSION	9

INTRODUCTION

Créée en 2004 par décret N° 2004-1408 du 04 novembre 2004. L'Aire Marine Protégée (AMP) d'Abéné est située dans la région de Ziguinchor, département de Bignona et à cheval sur les Communes de Kataba 1 et de Kafountine. Elle couvre une superficie de 119km² et s'étend de l'embouchure du « bolong » de Niafrang jusqu' à la hauteur du lieu sacré « kégnékégnéDiameo) de Kafountine un peu après le quai de pêche.

Ces activités se résument entre autre par :

- ☞ la gouvernance ;
- ☞ le suivi écologique ;
- ☞ la surveillance ;
- ☞ la restauration des habitats ;
- ☞ la recherche.

A cela s'ajoute la poursuite des travaux de l'aménagement du mirador au niveau de la plage d'Abéné.

I. PARTIE ADMINISTRATIVE

1.1 SITUATION DU PERSONNEL

L'effectif de l'AMP s'élève à 05 éléments dont 04 agents et un chauffeur contractuel. Cet effectif se présente comme suit :

Tableau n°1 : Personnel de l'AMP Abéné

N° d'ordre	Prénoms	Nom	Matricule de solde	Corps	Fonction
1	Mamadou	SIDIBE	510887/C	ITPN	Conservateur
2	Mamadou	FAYE	618 568/F	ITPN	Adjoint conservateur
3	Sékou Moussa	SAGNA	618 594/M	ATPN	Comptable matières
4	Khadim	GNINGUE	666 733/A	ATPN	Encadrement
5	Yaya	DIATTA	-	contractuel	Chauffeur

1.2 ACTIVITES ADMINISTRATIVES

Les activités, effectuées dans l'Aire Marine Protégée d'Abéné durant le mois de mars, sont consignées dans le tableau ci-dessous:

Tableau n°2 : activités au sein de l'AMPA

Date	Nature de l'Activité	Zone d'exécution	Partenaires dans l'exécution ou participants	Résultats
08/03/2016	Suivi bioécologique avec la palangre	AMPA	Conservateur, Agents, comité de gestion et éco gardes	Pêche effectuée
09/03/2016	Suivi bioécologique avec la senne tournante	AMPA	Conservateur, Agents, comité de gestion et éco gardes	Pêche effectuée
10/03/2016	- Saisie des données de la pêche expérimentale	AMPA	- Conservateur, Agents	- Saisie effectuée
	- Accueil du Ministre du Tourisme en compagnie du Gouverneur de la région de Ziguinchor, du Préfet de Bignona, du Sous-préfet de Kataba 1 et des chefs des services régionaux et départementaux	- Abéné	- Conservateur, Agents et population	- Visite effectuée
15/03/2016	Décompte des oiseaux d'eau	Sites abritant les oiseaux d'eau	Conservateur, Agents, éco gardes et comité de gestion	Dynamique de l'avifaune suivie
17/03/2016	Surveillance et contrôle des sites reboisés	Niafrang, Katak, Kabadio	Agents, éco gardes et points focaux	Nettoyage et appréciation de l'état des sites
22/03/2016	Surveillance et contrôle des sites reboisés	Abéné, Diannah, Kafountine	Agents, éco gardes et points focaux	Nettoyage et appréciation de l'état des sites
24/03/2016	Surveillance et contrôle des sites reboisés	Embouchure-Kafountine	Agents, éco gardes et points focaux	Nettoyage et appréciation de l'état des sites
28/03/2016	Surveillance et contrôle des sites reboisés	Albadar, Diannah, Colomba	Agents, éco gardes et points focaux	Nettoyage et appréciation de l'état des sites

30, 31/03/2016 et 01/04/2016	Atelier de restitution des activités et la mise en place d'un système de suivi dans les zones d'intervention du projet mangrove	Foudiougne	Wetlands International Africa, coordonnateur du projet mangrove, conseil départemental de Fatick, AMP Abéné, AMP Joal, AMP Gandoul	Capitalisation du projet mangrove partagée et système de suivi mise en place
------------------------------------	---	------------	--	--

II. GOUVERNANCE

Dans le cadre de la gouvernance, des renforcements de capacité ont été effectués à Joal pour une durée de deux semaines au profit de deux participants sur la construction des foyers améliorés et dont la restitution sera effectuée sur l'ensemble des villages polarisés par l'AMP. L'objectif recherché étant de réduire l'utilisation du bois de chauffe autrement dit de diminuer la pression sur les ressources forestières. Des suivis ont été menés sur les activités génératrices de revenus déjà mises en place à savoir les parcs ostréicoles avec un (01) kilomètre de guirlandes pour chaque village (Niafrang et Katak), ou on note une bonne colonisation et un bon développement des huîtres, sans oublier les activités maraîchères du groupement féminin d'Albadar. Ceci nous permettra pour chaque activité de quantifier le produit récolté et d'évaluer le coût. A côté de celles-ci les activités de sensibilisation sont menées quotidiennement.



Photo 1 : Etat des parcs ostréicoles



Photo 2 : Activités maraîchères à Albadar

III. SENSIBILISATION/EDUCATION/FORMATION

Hormis la sensibilisation qui est une activité quotidienne, pour ce mois deux participants ont eu à bénéficier dans le cadre des activités du plan simple de gestion de la mangrove, une formation de deux semaines à Joal sur la construction des foyers améliorés et deux autres pour une formation de quatre (04) jours à Foudiougne sur la mise à jour du système de suivi de la mangrove. Cette dernière formation a pour

objectif de suivre en temps réel l'évolution des sites reboisés, des indicateurs et aussi de mettre à jour dans le système les nouvelles superficies reboisées.

IV. SURVEILLANCE ET SUIVI ECOLOGIQUE

4.1 PATROUILLES

Les patrouilles marines et terrestres effectuées dans le courant du mois de mars et dont l'objectif final vise à sensibiliser et à sécuriser davantage l'AMP a été en parallèle avec la poursuite des activités de surveillance et de contrôle des sites reboisés qui a débuté depuis le mois de février. Les résultats sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Tableau n°3 : Patrouilles effectuées

Dates de Patrouille	Résultats
04/03/2016	Patrouille effectuée : Huit pêcheurs rencontrés puis sensibilisés
17/03/2016	Patrouille effectuée
22/03/2016	Patrouille effectuée : une dizaine de femmes récolteuses d'arches rencontrées puis sensibilisées
24/03/2016	Patrouille effectuée
28/03/2016	Patrouille effectuée

4.2 SUIVI- ECOLOGIQUE

Cette activité demeure une opération quotidienne des agents, du comité de gestion, et des éco gardes de l'AMPA.

4.2.1 SUIVI DES OISEAUX

Le décompte des oiseaux d'eau organisé le 15 de chaque mois dans les différents points d'eau de l'AMP d'Abéné nous a donné les résultats suivants :

Famille	nombre d'espèces	Espèces	Equipe fluvial (bolongs)	Equipe terrestre (mare, plage)	TOTAL
Accipitridae	1	Milan noir	1	4	5
	2	Aigle pêcheur	1	7	8

	3	Vautour charognard	0	10	10
	4	Balbusard pêcheur	0	1	1
Alcedinidae2	5	Martin pêcheur pie	5	4	9
	6	Martin pêcheur azur	0	1	1
Anatidae1	7	Dendrocygne veuf	0	850	850
Ardeidae9	8	Héron cendré	38	4	42
	9	Héron garde bœuf	0	67	67
	10	Héron pourpré	3	0	3
	11	Héron goliath	1	0	1
	12	Héron crabier	0	6	6
	13	Aigrette intermédiaire	1	0	1
	14	Aigrette garzette	0	5	5
	15	Grande aigrette	6	5	11
	16	Aigrette dimorphe	10	11	21
Charadriidae5	17	Vanneau armé	1	35	36
	18	Vanneau du Sénégal	1	0	1
	19	Chevalier gambette	6	1	7
	20	Chevalier aboyeur	2	0	2
	21	Pluvier argenté	2	0	2
Burhinidae1	22	Œdicnème du Sénégal	41	10	51
Jacaniidae1	23	Jacana à ventre roux	0	26	26
Laridae4	24	Goéland brun	0	1	1
	25	Goéland railleur	357	0	357
	26	Sterne caspienne	348	374	722
	27	Mouette à tête grise	285	1222	1507
Phalacrocoracidae1	28	Cormoran africain	5	3	8
Pelecanidae2	29	Pélican gris	57	24	81
	30	Pélican blanc	1	0	1
Scolopacidae2	31	Courlis corlieu	42	10	52
	32	Barge à queue noire	2	2	4
Haematopodidae1	33	Huitrier pie	32	0	32
Recurvirostridae1	34	Echasse blanche	0	26	26
Threskiornithidae1	35	Spatule d'Europe	2	0	2
Total	35		1256	2765	4021

Le décompte du mois de Mars nous a permis de dénombrer 35 espèces d'oiseaux d'eau pour un effectif total de 4021 individus. Ces individus sont répartis dans 14 familles dont les plus représentatives sont les *Charadriidae* avec 05 espèces suivis des *Laridae* et des *Accipitridae* avec chacune 04 espèces. Parmi les espèces dénombrées, la Mouette à tête grise reste la plus nombreuse avec 1507 individus, suivie de la Dendrocygne veuf avec 850 individus.

4.2.2 SUIVI DES POISSONS

Le suivi s'effectue par saison avec le suivi bioécologique. Pour la saison froide, la pêche à la palangre a été effectuée le 08 mars et celle de la senne tournante le 09 mars. Les résultats obtenus sont joints en annexe.



Photo 3 : Produits obtenus avec la palangre



Photo 4 : Produits obtenus avec la senne tournante

4.2.3 SUIVI DE LA FLORE

Dans le cadre du plan simple de gestion de la mangrove, la surveillance et le contrôle de la mangrove nous a permis de faire le suivi et de mettre en place les panneaux du plan simple de gestion.



Photo 5 : Nettoyage des parcelles

4.2.4 ACTIVITES ECO TOURISTIQUES

Cette activité continue avec la matérialisation des circuits identifiés et les sites à haute importance écologique.



Photo 6 et 7 : Mise en place des panneaux du plan simple de gestion de la mangrove

CONCLUSION

Les faits saillants de ce mois de mars ont été :

- le suivi bioécologique de la saison froide ;
- la formation sur la construction des foyers améliorés ;
- la formation sur la mise à jour du système de suivi de la mangrove ;
- la poursuite des travaux de l'aménagement du mirador.

Ces trois dernières activités entrent dans le cadre du renforcement des capacités du plan simple de gestion de la mangrove sans oublier la poursuite des activités du programme trimestriel de surveillance et de contrôle des sites reboisés.